

Fiche mémo

La gestion municipale et les changements climatiques

Il est désormais reconnu que les changements climatiques ont de nombreux effets sur la température et le climat partout sur la planète, y compris au Canada et au Québec. Les inondations printanières récentes que plusieurs municipalités du Québec, riveraines de cours d'eau ont subies, font prendre conscience aux municipalités et aux élus l'importance de mettre en place des mesures d'adaptation à ces changements, d'en tenir compte dans la planification du développement du territoire et dans la gestion des infrastructures.

Certaines infrastructures urbaines sont particulièrement vulnérables aux impacts des changements climatiques, notamment les infrastructures routières et les réseaux de drainage urbain. Parmi les impacts les plus significatifs, citons le rehaussement des températures occasionnant des cycles de gel/dégel plus fréquents, l'augmentation des précipitations sous forme de pluie qui entraîne une surcharge dans les réseaux de drainage. Les inondations sont causées de plus en plus par le débordement des cours d'eau. Pour faire face à ces nouveaux défis, les municipalités peuvent mettre en place des mesures d'adaptation techniques telles que modifier la géométrie des chaussées, construire des murs pour se protéger des inondations ou des réservoirs pour emmagasiner les eaux de pluie avant leur rejet dans les réseaux pluviaux ou encore mettre en place de pratiques de gestion optimales pour les eaux pluviales (PGO).

Les solutions techniques ont leurs limites, et force est de constater, qu'il faut désormais modifier l'approche d'occupation du territoire. Les municipalités régionales de comtés (MRC) et les municipalités devront se résoudre à limiter l'implantation résidentielle en bordure de cours d'eau et en zone littorale pour limiter le nombre de bâtiments exposés aux risques d'inondation et d'érosion des berges.

Pour aider les gestionnaires publics à tenir compte des impacts reliés aux changements climatiques, il est suggéré d'inclure ces enjeux dans les processus et pratiques de la gestion d'actifs.

Le tableau suivant présente les liens à établir pour bien comprendre les enjeux liés aux changements climatiques dans chacune des étapes du processus de gestion d'actifs des infrastructures touchées par cette nouvelle réalité.

Tableau 1
Inclusion des enjeux des changements climatiques
aux différentes étapes du système de gestion des actifs

Élément du système de gestion d'actifs	Actions en gestion d'actifs
Buts et politiques	Incorporer les considérations sur les changements climatiques dans les buts et politiques de gestion d'actifs. Cela peut être un énoncé général tel que : « <i>Les risques locaux reliés aux changements climatiques sont un des enjeux à considérer</i> »
Inventaire d'actifs	Cartographier les actifs vulnérables aux changements climatiques ; identifier les actifs critiques susceptibles aux impacts des changements climatiques.
Évaluation de l'état et de la performance des actifs	Suivre l'évolution de l'état par rapport aux conditions environnementales (température, précipitations, vents, etc.) pour déterminer si le climat affecte la performance. Identifier les actifs vulnérables et les risques élevés.
Évaluation des interventions possibles	Utiliser des critères d'évaluation reliés aux changements climatiques, des stratégies d'adaptation, de mitigation et de résilience.
Plans à court et long terme	Inclure les considérations sur les changements climatiques dans les activités prévues aux plans à court et long terme. Incorporer les changements climatiques dans les guides de conception.
Implantation de la gestion d'actifs	Inclure les stratégies appropriées de changements climatiques dans les programmes et les plans de gestions d'actifs
Suivi de la performance de la gestion d'actifs	Suivre et évaluer le système de gestion d'actifs pour s'assurer qu'il répond aux enjeux des changements climatiques

Source : Adapté de « *Transportation Asset Management Systems and Climate Change* ». Meyer, M.D., Amekudzi, A. et O'Har, J.P. (2010, 16).

L'inclusion des enjeux liés aux changements climatiques dans les pratiques de gestion d'actifs permettra aux municipalités d'être mieux préparées et outillées pour y faire face et en minimiser les impacts négatifs. D'ailleurs, plusieurs d'entre elles ont déjà pris en compte les changements climatiques dans leurs énoncés de politique de gestion d'actifs, citons notamment celles des villes de Dieppe et d'Edmunston au Nouveau-Brunswick.



Cette initiative est offerte par l'intermédiaire du Programme de gestion des actifs municipaux qui est administré par la Fédération canadienne des municipalités et financé par le gouvernement du Canada.

